

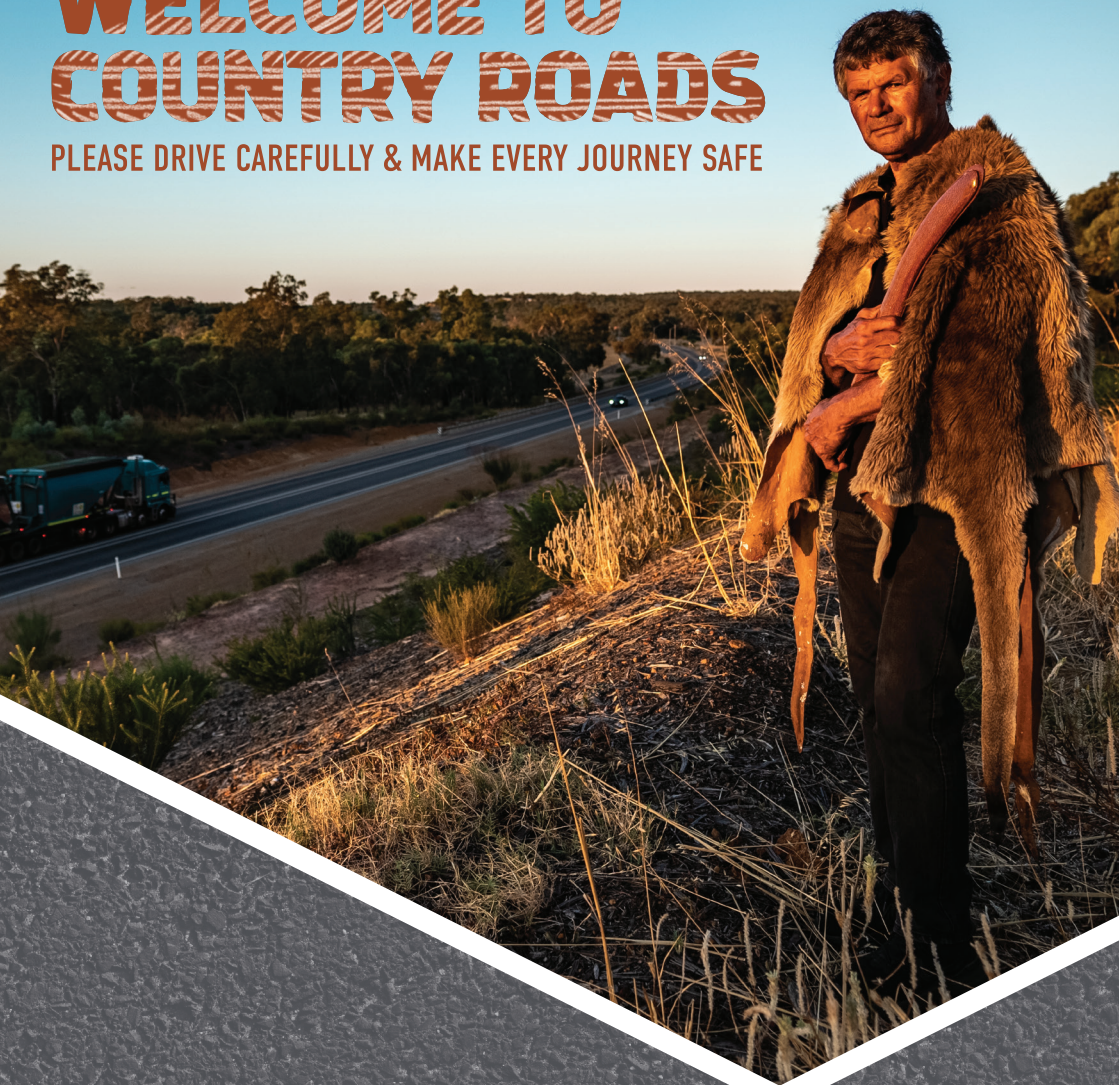


ROAD
SAFETY
COMMISSION

FRENCH

WELCOME TO COUNTRY ROADS

PLEASE DRIVE CAREFULLY & MAKE EVERY JOURNEY SAFE



Produit et publié
par la Road Safety Commission
(Commission de la sécurité routière)
Octobre 2021

**Si vous souhaitez obtenir ce document dans
un autre format, veuillez nous contacter.**

Adresse du bureau :
Road Safety Commission
263 Adelaide Terrace
PERTH WA 6000

Adresse postale :
Road Safety Commission
PO Box 6348
EAST PERTH WA 6892

E-mail : info@rsc.wa.gov.au
Internet : www.wa.gov.au/rsc



Vous êtes venu pour découvrir un nouveau pays avec une culture différente, une langue différente et des règles différentes, notamment en matière de conduite.

L'Australie-Occidentale est facilement quatre fois plus grande que la France et compte environ 2,7 millions d'habitants, principalement autour de Perth et du Sud-Ouest. C'est un territoire immense à traverser avec de grands espaces vides.

Avant tout, n'oubliez pas qu'en Australie, on roule à gauche de la chaussée.

Comme vous conduirez sur de longues routes rectilignes, n'oubliez pas de vous arrêter régulièrement et de faire une pause.

Et ce n'est pas parce que vous êtes seul sur la route que vous êtes dispensé de porter votre ceinture de sécurité, alors bouclez-la.

Lisez ce guide et vous y trouverez quelques « tuyaux » sur la conduite en Australie-Occidentale.

Conduisez prudemment et admirez ce beau pays !

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

Perth - Australie-Occidentale

- 3 Avant-propos consulaire**
- 5 Introduction**
- 6 Choses à savoir**
 - 9 Tenir la gauche
 - 10 Franchir les marquages routiers
 - 12 Vérifier le véhicule
 - 14 Protéger les piétons
 - 15 Partager la route avec les cyclistes
 - 16 Partager la route avec les poids lourds
 - 17 Conduire une moto
 - 18 S'insérer dans la circulation
 - 19 Ronds-points et demi-tours
 - 20 Limitations de vitesse
 - 21 Véhicules de secours
 - 22 Conduire en état d'ivresse ou sous l'emprise de la drogue
 - 23 Le téléphone portable, source de distraction
 - 24 Les ceintures de sécurité sauvent des vies
- 26 Conduire en toute sécurité dans les zones régionales et éloignées**
 - 27 Arrêts photos
 - 28 Fatigue due à la conduite longue distance
 - 30 Conduire sur les routes de gravier
 - 32 Dépasser les « trains routiers » (road trains)
 - 34 Animaux sauvages sur la route
 - 36 Faible visibilité
 - 37 Pleins phares
- 38 Signalisation routière**
 - 40 Quelques panneaux de signalisation en Australie-Occidentale
 - 41 Guide des panneaux de stationnement
 - 42 Zones à usages multiples
 - 43 Informations et ressources utiles

L'Australie-Occidentale est plus grande que l'ensemble de l'Europe occidentale.

Le paysage, la faune, la flore, le climat, le temps et la culture aborigène varient considérablement à travers l'État. Les localités régionales et reculées de l'Australie-Occidentale, en particulier, offrent un large éventail d'expériences uniques et agréables.

Les distances entre les localités sont souvent plus grandes qu'on ne s'imagine. Cette publication décrit les principales règles de la circulation routière et sert de guide pour certaines des conditions que vous pourriez rencontrer. Nous tenons à ce que votre exploration de l'Australie-Occidentale soit agréable et sans danger. Conduisez prudemment. Bon voyage en Australie-Occidentale !

La Road Safety Commission se consacre à la réduction des traumatismes routiers - l'une des causes les plus importantes et les plus persistantes de décès et de blessures dans la communauté. Nous encourageons les usagers de la route à conduire prudemment et à éviter les accidents.

Vous trouverez des informations spécifiques sur le code de la route et les infractions routières à l'adresse suivante: www.wa.gov.au/rsc.



Scannez le code QR pour consulter le site web de la Road Safety Commission sur les règles et les sanctions applicables en Australie-Occidentale.



CHOSSES
À SAVOIR

CHOSSES À SAVOIR

- Roulez toujours à gauche.
- Planifiez votre voyage.
- Soyez attentif aux dangers de la fumée causée par les feux de brousse et de la poussière causée par les autres véhicules et les vents violents. Évitez de conduire lorsqu'il y a de la fumée dans la région.
- Évitez les routes inondées. Ne conduisez pas dans les eaux de crue. Celles-ci peuvent être plus profondes et plus rapides qu'il n'y paraît.

Pour les alertes, consultez :

Emergency WA
(Urgences
Australie-Occidentale)
emergency.wa.gov.au



Main Roads 'Travel Map'
(Routes principales
« Carte routière »)
mainroads.wa.gov.au



- Faites attention au bétail, aux kangourous, émeus et autres animaux sauvages et aux animaux d'élevage sur les routes, surtout au coucher du soleil.
- Ne tournez pas à gauche à un feu rouge.
- Les pluies torrentielles réduisent la visibilité et augmentent les risques.
 - Conduisez en fonction de l'état de la route.
 - Allumez vos phares.
 - Utilisez les essuie-glaces.
 - Ne tentez jamais de traverser des routes inondées.

Règles relatives au permis de conduire

Lorsque vous conduisez, vous devez avoir sur vous, soit votre permis de conduire national et sa traduction si l'original n'est pas disponible en anglais, soit un permis de conduire international (PCI).

Si vous avez l'intention de conduire une voiture ou une moto en Australie et que votre permis de conduire à l'étranger ne contient pas de pièce d'identité avec photo, vous devez obtenir un PCI avant de quitter votre pays d'origine.



CONDUIRE
**EN TOUTE
SÉCURITÉ**

TENIR LA GAUCHE

En Australie, tous les véhicules circulent sur le côté gauche de la chaussée.

Si vous n'avez pas l'habitude de conduire à gauche, collez une note sur le tableau de bord pour vous rappeler de rouler à gauche. Certaines sociétés de location de voitures ont placé des autocollants « Keep left » à l'intérieur de leurs véhicules.

Soyez particulièrement vigilant lorsque vous arrivez à un carrefour ou que vous tournez.

Sur une route à plusieurs voies, avec une vitesse limite de 90 km/h ou plus, restez sur la voie la plus à gauche, sauf lorsque :

- vous dépassez un autre véhicule
- la voie de gauche est une voie de bus ou de vélo
- vous évitez une obstruction.



FRANCHIR LES MARQUAGES ROUTIERS

Le marquage routier est un guide sur la façon d'utiliser la route, et comprend les lignes de rive, les lignes de voie et les lignes médianes.

Il existe trois types de lignes uniques, continues et ininterrompues :

1. Les lignes de rive démarquent le bord de la chaussée

- Vous ne pouvez franchir une ligne de rive que lorsque vous empruntez ou quittez la route, que vous dépassez de son côté gauche un véhicule qui tourne à droite, ou que vous faites demi-tour.

2. Les lignes de voies définissent plusieurs voies qui vont dans la même direction

- Si la ligne de voie est continue, ne la franchissez pas pour changer de voie.

3. Les lignes médianes/de séparation séparent les voies qui vont dans des directions différentes

- Si les lignes médianes/de séparation sont continues, ne les franchissez pas, sauf si vous tournez à droite pour quitter ou emprunter la route ou si vous faites demi-tour. Il en va de même s'il y a une ligne continue à gauche ou à droite d'une ligne médiane discontinue ou pointillée.
- S'il y a une ligne médiane discontinue ou pointillée à gauche d'une ligne continue, vous pouvez franchir la ligne pour dépasser, si vous pouvez le faire en toute sécurité. Ne traversez pas si la ligne continue est à gauche de la ligne discontinue ou pointillée.
- **Exception:** Vous pouvez franchir une ligne continue lorsque vous dépassez un cycliste mais seulement si vous pouvez le faire en toute sécurité. Vous devez également veiller à ce qu'il y ait une distance de sécurité entre votre véhicule et le cycliste. Voir aussi page 15 (Partager la route avec les cyclistes).



LIGNE UNIQUE CONTINUE (ne la franchissez jamais pour dépasser)



LIGNE DISCONTINUE



LIGNE UNIQUE CONTINUE (ne la franchissez jamais pour dépasser)



LIGNE POINTILLÉE PARALLÈLE À UNE LIGNE CONTINUE
(ne dépassez que lorsque la ligne pointillée se trouve à gauche de la ligne continue, et qu'il n'y a aucun danger à le faire)



VÉRIFIER LE VÉHICULE

Si vous empruntez ou louez une voiture, renseignez-vous sur le meilleur modèle pour votre voyage, en fonction de l'état des routes.

Une piste hors route et certaines routes non goudronnées ne conviennent pas à une voiture classique.

Suivez les conseils de votre société de location de voitures en matière de sécurité et de véhicule approprié à utiliser.

Si vous empruntez une voiture à un membre de votre famille ou à un ami, assurez-vous que l'assurance du propriétaire inclut les autres conducteurs et vérifiez votre véhicule avant de prendre la route.



- Vérifiez les phares, les feux de stop, les clignotants, les feux de recul et emportez des ampoules de rechange.



- Vérifiez l'état des pneus et de la roue de secours.
 - Recherchez les fissures, les bosses et les irrégularités dans les pneus.
 - Recherchez les objets coincés dans les pneus et retirez-les.
 - La bande de roulement du pneu doit avoir une profondeur supérieure à 3 mm ou la taille d'une tête d'allumette. Sinon, remplacez le pneu.
 - Veillez à ce que les pneus du véhicule et la roue de secours soient gonflés à la bonne pression. La pression correcte des pneus de votre véhicule est indiquée sur une plaque à l'intérieur de la portière du conducteur. Ne surgonflez pas les pneus.
 - Certaines voitures ont une roue de secours à encombrement réduit. N'utilisez la roue de secours à encombrement réduit que pour conduire à un garage pour faire réparer une crevaison. La vitesse est généralement limitée à 80 km/h.



- Vérifiez que vos balais d'essuie-glace sont en bon état et faites le plein de liquide de lave-glace. Pour maximiser la visibilité, nettoyez le pare-brise à l'intérieur et à l'extérieur.



- Vérifiez le niveau d'huile et de liquide de refroidissement.



- Testez vos freins à l'écart de la circulation. Si les freins couinent ou grincent, il faudra peut-être les faire régler.

Une piste pour voitures à quatre roues motrices (4x4) ne convient pas pour une voiture classique.



PROTÉGER LES PIÉTONS

Les piétons sont des usagers de la route vulnérables, soyez par conséquent particulièrement vigilant et partagez les routes avec courtoisie.

Conducteurs et motocyclistes

En tant que conducteur ou motocycliste, il convient de céder le passage aux piétons :

- lorsque vous tournez
- lorsque vous faites demi-tour
- aux panneaux de « stop »
- sur une voie d'évitement avec un panneau ou une ligne de « stop ».

Les piétons ont la priorité sur les passages zébrés, qui sont marqués par des lignes blanches au sol, ainsi que sur les passages signalisés aux feux de circulation et aux carrefours.

Piétons

Lorsque vous traversez un carrefour à feux de signalisation, attendez que le signal pour piétons soit au vert. Ne traversez pas si le signal pour piétons est au rouge fixe ou clignotant.

Les infractions sont passibles de sanctions.



PARTAGER LA ROUTE AVEC LES CYCLISTES

En Australie-Occidentale, un conducteur doit dépasser un cycliste roulant dans la même direction en gardant une distance de sécurité de :

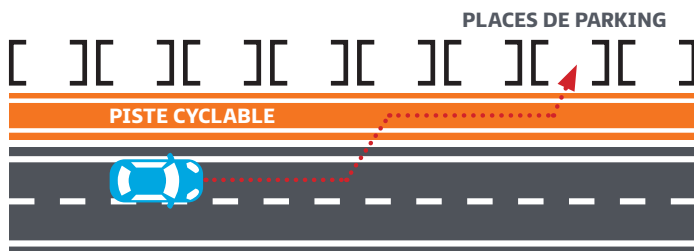
- 1 mètre sur les routes où la vitesse limite affichée est de 60 km/h ou moins
- 1,5 mètre sur les routes où la vitesse limite affichée est supérieure à 60 km/h.

Les lois sur les distances de dépassement sécuritaire permettent aux conducteurs de franchir des lignes médianes/de démarcation, y compris les lignes continues, mais uniquement lorsque cela ne présente pas de danger et que le conducteur a une vue claire du trafic venant en sens inverse.

Les lois sur les distances minimales de dépassement ne s'appliquent pas aux cyclistes qui dépassent les véhicules.

Vous pouvez rouler sur une piste cyclable balisée sur une distance maximale de 50 m pour vous garer dans une zone de stationnement désignée (voir le schéma ci-dessous).

Les infractions sont passibles de sanctions.



PARTAGER LA ROUTE AVEC LES POIDS LOURDS

Les véhicules lourds, tels que les trains routiers (voir page 32), les camions, les bus et les machines agricoles pèsent plus lourd qu'un véhicule moyen et ont besoin d'une plus grande distance d'arrêt .

Ne faites pas une queue de poisson à un véhicule lourd aux feux de circulation, aux panneaux d'arrêt ou dans les embouteillages, car le conducteur pourrait ne pas avoir assez de place pour s'arrêter.

Les conducteurs de poids lourds et de camions utilisent leurs rétroviseurs pour surveiller la route derrière eux et sur leurs flancs. Si vous vous trouvez dans l'angle mort d'un camion, vous êtes invisible pour le conducteur.

Si vous ne pouvez pas voir les rétroviseurs latéraux du camion, le conducteur du camion ne peut pas vous voir.

Les infractions sont passibles de sanctions.



CONDUIRE UNE MOTO

Les motocyclettes et les scooters n'offrent pas aux usagers la protection physique dont bénéficient les conducteurs d'autres véhicules.

Les motocyclistes et leurs passagers doivent obligatoirement porter un casque de moto conforme aux normes australiennes.

Les enfants de moins de huit ans ne sont pas autorisés à monter derrière sur une moto.

Consultez le site web MotoCAP pour vous renseigner les cotes de sécurité et de confort d'une gamme de pantalons, vestes et gants de protection pour motocyclistes. Le site web CRASH propose un guide à l'achat d'un casque de moto conforme aux normes australiennes.

Site web MotoCAP

motocap.com.au



Site Web CRASH

crash.org.au



Les infractions sont passibles de sanctions.



S'INSÉRER DANS LA CIRCULATION

Il existe deux types de voies d'insertion dans la circulation en Australie-Occidentale.

1. Lorsque deux voies convergent pour former une voie unique, le véhicule qui vous précède a la priorité.
2. S'il y a deux voies marquées et que l'une d'elles se termine, cédez le passage aux véhicules qui circulent sur la voie dans laquelle vous vous engagez.

Soyez courtois aux points d'insertion dans la circulation, utilisez votre clignotant, gardez une distance de sécurité et respectez autant que possible la vitesse limite de la route dans laquelle vous vous engagez.

Les infractions sont passibles de sanctions.



RONDS-POINTS

Lorsque vous entrez dans un rond-point, vous devez céder le passage aux véhicules déjà engagés dans le rond-point.

Dans les ronds-points à plusieurs voies, obéissez aux flèches directionnelles marquées au sol.

Si vous tournez à gauche

- À l'approche, actionnez le clignotant gauche à partir de la voie de gauche.
- Restez sur la voie de gauche et sortez du rond-point sans quitter cette voie.

Si vous continuez tout droit

- Vous n'avez pas besoin d'actionner le clignotant à l'approche.
- Entrez dans la voie de gauche ou de droite, restez dans cette voie et sortez du rond-point sans quitter cette voie.
- Si possible, actionnez votre clignotant gauche lorsque vous avez passé la dernière sortie avant celle que vous comptez utiliser.

Si vous tournez à droite ou que vous faites un demi-tour complet

- À l'approche, actionnez le clignotant gauche à partir de la voie de gauche.
- Restez sur la voie de gauche et sortez du rond-point sans quitter cette voie.
- Si possible, actionnez votre clignotant gauche lorsque vous avez passé la dernière sortie avant celle que vous comptez utiliser.

Les infractions sont passibles de sanctions.

FAIRE DEMI-TOUR

Si vous faites demi-tour, vous devez toujours céder le passage aux autres usagers de la route et utiliser votre clignotant.

Il est interdit de faire demi-tour :

- aux feux de circulation, sauf s'il y a un panneau qui indique que les demi-tours sont autorisés
- là où il y a un panneau « No U-turn » (Demi-tour interdit).
- sur les autoroutes
- si vous n'avez pas une vue claire de la circulation venant en sens inverse.

Les infractions sont passibles de sanctions.

LIMITATIONS DE VITESSE

Surveillez votre vitesse. Adaptez toujours votre conduite à l'état de la route.

- Ne dépassez jamais la vitesse limite.
- Il existe des zones où la vitesse est limitée à 40 km/h, telles que les zones scolaires et les zones partagées par les piétons et les véhicules. Ces zones sont signalées par des panneaux.
- S'il n'y a pas de panneau, les vitesses limites par défaut sont les suivantes :
 - toutes les zones urbaines : 50 km/h
 - les autoroutes : 100 km/h
 - les routes régionales ouvertes : 110 km/h.
- Les apprentis conducteurs et les conducteurs tractant une caravane, un bateau ou une remorque ne peuvent pas rouler à plus de 100 km/h, même si une limitation de vitesse plus élevée s'applique à la route.
- Sur les autoroutes, vous ne devez pas rouler à une vitesse inférieure de 21 km/h ou plus à la limite applicable, sauf si vous rencontrez des véhicules de secours ou des embouteillages.



À proximité des écoles, toutes les routes ont une vitesse limite de 40 km/h pendant les heures d'arrivée et de départ des élèves.

VÉHICULES DE SECOURS

Vous devez permettre à un véhicule des services de secours, tel que la police, les pompiers ou une ambulance, dont les feux bleus ou rouges clignotent et/ou qui font retentir une sirène, de vous dépasser sans difficulté.

Lorsqu'un véhicule de secours s'approche :

- Cédez le passage en vous déplaçant le plus loin possible sur le côté gauche de la route.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer à gauche, ralentissez, actionnez le clignotant gauche et laissez le véhicule de secours vous contourner.
- Si vous vous trouvez sur la voie de gauche, laissez d'autres véhicules circulant sur la voie de droite s'insérer dans votre voie, le cas échéant.

N'enfreignez pas la loi

La règle SLOMO (Slow Down, Move Over) [Ralentissez, Cédez votre place] impose de ralentir à 40 km/h lorsque vous vous approchez de véhicules de secours stationnaires dont les feux clignotants sont allumés, sur les lieux d'un incident.

Vous devez permettre aux véhicules de secours dont les feux bleus ou rouges clignotent de vous dépasser sans difficulté.



CONDUIRE EN ÉTAT D'IVRESSE OU SOUS L'EMPRISE DE LA DROGUE

Conduite en état d'ivresse

La police de l'Australie-Occidentale effectue des contrôles aléatoires d'alcoolémie. Ces tests ont pour but d'aider à assurer la sécurité de tous les usagers de la route. Il est illégal de refuser ces tests.

Il est illégal de conduire avec un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 0,05 %. Une faible quantité d'alcool peut suffire pour atteindre ce taux. Un taux d'alcoolémie de zéro s'applique :

- aux apprentis conducteurs et aux motocyclistes
- aux titulaires de permis exceptionnels
- si vous avez été récemment disqualifié
- si vous conduisez un véhicule pesant de plus de 22,5 tonnes
- si vous conduisez un bus, un taxi ou un petit véhicule charter.

La limite légale s'applique également à un conducteur surveillant.

Conduite sous l'emprise de la drogue

La police peut vous arrêter si elle soupçonne que vos capacités sont diminuées par n'importe quelle drogue.

Il est possible qu'on vous fasse subir une analyse de salive ou de sang. Il est illégal de refuser ces tests.

Les infractions sont passibles de sanctions.

**Boire ou conduire,
il faut choisir !**



LE TÉLÉPHONE PORTABLE, SOURCE DE DISTRACTION

La distraction des conducteurs est une cause majeure des traumatismes routiers. Les lois relatives à l'utilisation illégale des téléphones portables sont strictement appliquées.

Si vous conduisez, vous ne pouvez toucher un téléphone portable pour recevoir ou annuler un appel téléphonique que si le téléphone est fixé dans un support solidaire du véhicule. Si votre téléphone n'est pas fixé dans un support, il ne peut être utilisé que pour recevoir ou résilier un appel téléphonique en utilisant :

- l'activation vocale
- un kit mains-libres Bluetooth.

Il est illégal de créer, d'envoyer ou de regarder un message texte, un message vidéo, un courriel ou une communication similaire pendant que vous conduisez, même si le téléphone peut être utilisé sans y toucher.

Vous pouvez utiliser un GPS dans votre téléphone pendant que vous conduisez, s'il peut être utilisé sans toucher le clavier ou l'écran. Il doit être configuré avant de prendre la route.

Les infractions sont passibles de sanctions.



LES CEINTURES DE SÉCURITÉ SAUVENT DES VIES

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. En tant que conducteur ou passager, vous pouvez être condamné à une amende pour non-port de la ceinture de sécurité.

En tant que conducteur, vous êtes responsable de veiller à ce que les passagers soient attachés avec des ceintures de sécurité appropriées. Tenez compte de la taille et du poids des enfants lors du choix du dispositif de retenue approprié.

Dispositifs de retenue et configuration des sièges pour enfants

La loi exige que les enfants âgés de :

- moins de six mois soient retenus dans un dispositif de retenue pour enfants orienté vers l'arrière (par exemple, capsule pour nourrissons)
- six mois jusqu'à quatre ans soient retenus par un dispositif de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant avec harnais intégré
- quatre à sept ans soient retenus, soit par un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, soit par un rehausseur retenu par une ceinture de sécurité ou un harnais de sécurité pour enfant correctement ajusté et attaché.

Enfants âgés de plus de sept ans

Les enfants âgés de plus de sept ans peuvent être attachés dans un rehausseur ou avec une ceinture de sécurité pour adulte si l'enfant est assez grand.

Où mon enfant peut-il s'asseoir ?

Si le véhicule comporte deux rangées de sièges ou plus, les enfants âgés de moins de sept ans ne doivent pas être assis au premier rang.

Les enfants âgés de quatre à sept ans peuvent voyager sur le siège avant si tous les autres sièges arrière sont occupés par des passagers âgés de moins de sept ans.

Les enfants de sept ans et plus peuvent s'asseoir à n'importe quelle place, à condition qu'ils soient convenablement attachés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Child Restraint Information Line (Ligne d'information sur les dispositifs de retenue pour enfants) au numéro 1300 780 713.

Qu'en est-il des taxis et du covoiturage ?

Même si un dispositif de retenue pour enfants adapté est disponible, les enfants de moins de 7 ans ne doivent pas être assis au premier rang des sièges dans un taxi.

Le covoiturage

Les conducteurs de services de covoiturage doivent s'assurer que les passagers portent leur ceinture de sécurité.

Bien qu'ils soient fortement recommandés, le conducteur n'est pas tenu de s'assurer de l'utilisation des sièges auto pour enfants. S'il n'y a pas de siège auto pour enfant, les enfants âgés de un à sept ans doivent être attachés avec une ceinture de sécurité pour adulte.

Les infractions sont passibles de sanctions.





CONDUIRE EN
TOUTE SÉCURITÉ
DANS LES
ZONES
RÉGIONALES ET ÉLOIGNÉES

ARRÊTS PHOTOS

Ne vous arrêtez pas sur la route pour regarder ou photographier le paysage.

Pour quitter la route et vous arrêter dans un endroit à l'abri du danger :

- actionnez votre indicateur suffisamment à l'avance pour informer les autres conducteurs de vos intentions.
- conduisez prudemment, surtout si l'accotement est en terre ou en gravier, et garez-vous à bonne distance de la route.

Lorsque vous reprenez la route :

- soyez conscient du fait que les voitures roulent parfois à grande vitesse
- attendez qu'il y ait une accalmie dans le flux de la circulation
- prévoyez suffisamment de temps pour vous réinsérer dans la circulation sans causer de perturbation et accélérez pour rouler à la même vitesse que les autres véhicules

Conduisez lentement et prudemment

(surtout si l'accotement de la route est en terre ou en gravier).

FATIGUE DUE À LA CONDUITE LONGUE DISTANCE

L'Australie-Occidentale a une superficie de 2,5 millions de kilomètres carrés. Les distances entre les villes peuvent être beaucoup plus grandes que vous ne le pensez.

- Utilisez une carte routière détaillée et récente.
- Planifiez votre itinéraire en fonction des distances que vous comptez parcourir, en fonction de l'état des routes et des conditions météorologiques.
- Prenez note de la distance que vous avez parcourue.
- Buvez de l'eau pour prévenir la fatigue.
- Emportez au moins quatre à cinq litres d'eau par personne et par jour.
- Emportez une réserve de carburant.
- Reposez-vous la veille d'un long voyage.
- Ne conduisez pas si vous vous sentez fatigué.
- Faites des pauses régulières. • Arrêtez-vous régulièrement pour vous détendre – et pour admirer le paysage.
- Faites le plein chaque fois que vous voyez une station-service.
- Partagez la conduite avec un parent ou un ami.
- Ne reprenez la conduite que lorsque vous vous sentez reposé.



Le saviez-vous ?

Il peut y avoir jusqu'à 200 km de distance entre les stations-service. Faites le plein chaque fois que vous voyez une station-service. Emportez une réserve de carburant si vous prévoyez de parcourir de longues distances.



CONDUIRE SUR LES ROUTES DE GRAVIER

De nombreuses routes régionales de l'Australie-Occidentale sont faites de petits cailloux appelés gravier. Parfois, on trouve aussi du gravier sur les bords des routes et les bas-côtés.

Le gravier agit comme des roulements à billes sous les pneus d'une voiture et peut faire glisser un véhicule hors de contrôle.

- Ralentissez dans les virages.
- Ne freinez pas brusquement pour éviter de déraper, de glisser ou de perdre le contrôle du véhicule.
- Sachez que les routes de gravier et de terre créent également de gros nuages de poussière. Cela réduit la visibilité. Dans ces circonstances, gardez une distance de sécurité derrière les autres véhicules.

Vous devez également vous préparer à la poussière et aux cailloux projetés par les voitures circulant en sens inverse. Conduisez sur toutes les routes de terre avec les phares allumés.

Ralentissez dans les virages. Ne freinez pas brusquement.



DÉPASSER LES « TRAINS ROUTIERS » (ROAD TRAINS)

Connus sous le nom de « trains routiers » (road trains), certains des plus gros camions du monde se trouvent en Australie-Occidentale. Certains font plus de 50 mètres de long et nécessitent une grande prudence lors des dépassements.

- Vous avez besoin d'un long tronçon de route droite et dégagée à perte de vue.
- Sachez que cela peut prendre du temps pour dépasser un de ces longs camions.
- Sachez qu'en cas de dépassement, le mouvement de l'air généré par les camions crée un courant d'air qui peut entraîner votre véhicule vers le camion.
- Prenez votre temps. Restez en arrière de plusieurs longueurs de voiture. Lorsqu'il est possible de dépasser sans danger, actionnez votre indicateur et dépassez en toute sécurité. Ne dépassez jamais la vitesse limite.
- Si vous tractez une caravane ou une remorque, n'essayez pas de dépasser les trains routiers. Attendez une voie de dépassement, où il est possible de dépasser en toute sécurité.
- Sur les routes régionales très fréquentées, il y a des voies de dépassement tous les 5 à 20 km environ. À 100 km/h, cela signifie qu'il faut compter de 3 à 12 minutes. Ne dépassez pas si c'est dangereux.



Le saviez-vous ?

Les trains routiers peuvent mesurer jusqu'à 53,5 m de long (175,5 pieds) avec deux, trois ou quatre remorques. Le dépassement à 110 km/h peut prendre 2,5 km, soit environ 85 secondes.



ANIMAUX SAUVAGES SUR LA ROUTE

Sachez que les animaux errants tels que les kangourous, le bétail, les chameaux et même les gros oiseaux peuvent s'installer sur la route ou la traverser devant votre véhicule.

Les animaux sur la route peuvent être imprévisibles. Parfois, ils se dirigent vers votre véhicule plutôt que de s'en éloigner.

- Ralentissez. Donnez-vous le temps de freiner.
- Klaxonnez. S'il n'y a pas de danger à le faire, contournez-les lentement.
- N'essayez pas de contourner un animal à grande vitesse. Vous risquez d'entrer en collision avec d'autres véhicules ou de perdre le contrôle sur l'accotement de gravier.

Plus de 7 000 collisions avec des kangourous ont lieu chaque année en Australie. Ils peuvent infliger des dommages importants lorsque le véhicule roule à grande vitesse. Environ 15 % des véhicules concernés sont passés par pertes et profits. Le risque est le plus élevé lorsqu'ils sont les plus actifs au lever et au coucher du soleil. Les kangourous sont particulièrement actifs en hiver.

En conduisant, regardez aussi loin que possible devant vous et des deux côtés de la route pour détecter les mouvements des animaux.



Que faire si vous heurtez un animal ?

Si un animal natif est blessé :

- Éloignez votre véhicule de la route en évitant de prendre des risques.
- Appelez la Wildcare Helpline (Ligne d'assistance pour la protection de la faune et de la flore) au 94 74 90 55.
- Ne vous approchez pas d'un kangourou blessé. Les kangourous décochent des ruades très puissantes et peuvent causer des dommages considérables si vous êtes touché.



FAIBLE VISIBILITÉ

Planifiez votre itinéraire de sorte à éviter les routes qui ont été affectées par la fumée des feux de brousse ou les inondations. Pour les alertes, consultez :

Emergency WA (Urgences Australie-Occidentale)

emergency.wa.gov.au



Main Roads 'Travel Map' (Routes principales « Carte routière »)

mainroads.wa.gov.au



Évitez de conduire lorsqu'il y a de la fumée dans la région. Si ce n'est pas possible, conduisez lentement et en fonction de l'état de la route.

Évitez de conduire si vous avez le soleil directement dans les yeux. Il est préférable de faire une pause jusqu'à ce que le soleil soit plus haut dans le ciel. Le soir, attendez que le soleil se couche. Le moment venu, conduisez à la lumière de vos phares.

Soyez à l'affût d'animaux sauvages sur la route.

Nous vous encourageons à conduire pendant la journée avec vos phares allumés. Cela éclairera la route devant vous et vous rendra plus visible pour les autres usagers de la route.



PLEINS PHARES

Sur la plupart des routes régionales et éloignées, il y a très peu ou pas d'éclairage public. En conséquence, vous êtes autorisé à allumer vos phares afin de voir où vous allez.

À courte distance, les phares peuvent éblouir les autres conducteurs. Cela peut provoquer des accidents.

Il n'est pas permis de conduire avec les pleins phares si :

- vous êtes à moins de 200 mètres derrière un véhicule
- un véhicule venant en sens inverse se trouve à moins de 200 m ou si ses phares sont « en code ». (c'est-à-dire que les pleins phares ne sont pas activés).

Les phares antibrouillard peuvent être utilisés en cas de brouillard, de tempête de poussière ou de forte pluie. Ne conduisez pas avec les phares et les phares antibrouillard allumés en même temps.

Les infractions sont passibles de sanctions.





SIGNALISATION ROUTIÈRE



QUELQUES PANNEAUX DE SIGNALISATION EN AUSTRALIE-OCIDENTALE



Les passages à niveau de l'Australie-Occidentale croisent souvent des routes.

- Arrêtez-vous aux signaux d'avertissement.
- Attendez que le train ou les trains soi(en)t passé(s).



Les panneaux de vitesse clignotants sont souvent situés à proximité des écoles.

- Ralentissez à 40 km/h.
- Faites attention aux enfants.



Les ronds-points peuvent être déroutants.

- Roulez toujours à gauche dans le sens des aiguilles d'une montre. Voir page 19.



Certaines routes dans les régions éloignées ont des panneaux de fin de limitation de vitesse.

- Dans ces régions, la vitesse maximale est la vitesse par défaut dans l'ensemble de l'État (actuellement 110 km/h).
- Adaptez toujours votre conduite à l'état de la route.

GUIDE DES PANNEAUX DE STATIONNEMENT

Il est recommandé qu'un passager utilise une application pour smartphone capable de traduire les panneaux de stationnement.



Arrêt interdit

Les véhicules ne sont pas autorisés à s'arrêter, sauf si les conditions de circulation l'exigent. Les zones d'arrêt interdit peuvent également être identifiées par une ligne jaune continue sur la chaussée à côté du trottoir et parallèlement à celui-ci.



Stationnement interdit

Le temps de stationnement maximal autorisé est de deux minutes pour déposer ou prendre des passagers ou des marchandises. En tant que conducteur, vous devez rester à moins de trois mètres du véhicule.



Stationnement payable par ticket

Un ticket doit être obtenu via un horodateur et placé sur le tableau de bord. Le ticket n'est valable que dans la zone où il a été acheté. Veuillez à respecter les instructions figurant sur le panneau, le ticket ou l'horodateur. (par exemple, durée limite 1P = 1 heure maximum).



Stationnement à durée limitée

Les possibilités de stationnement à durée limitée peuvent être indiquées sur un panneau. Par exemple, le panneau peut indiquer « 2P from 8 am to 5.30 pm » (de 8h à 17h30). Au-delà de ces heures, la durée de stationnement est illimitée.

ZONES À USAGES MULTIPLES

Des panneaux multiples identifient les restrictions qui s'appliquent à différentes heures du jour ou de la nuit. Chaque section du panneau doit être lue conjointement avec les autres. Les heures d'ouverture applicables à chaque fin sont indiquées sur les panneaux.

Voie de bus

Vous ne devez pas conduire ou vous garer dans les voies de bus pendant les heures indiquées sur les panneaux de signalisation ou les marquages routiers.

Clearway (route à stationnement interdit)

Les panneaux « Clearway » indiquent la période pendant laquelle, aux heures de pointe, vous ne pouvez pas arrêter ou garer votre véhicule sur la chaussée.

Mise en fourrière

Si vous êtes garé illégalement dans une zone indiquée comme « zone d'arrêt interdit, voie de dégagement ou voie de bus », votre voiture peut être emmenée en fourrière. Dans ce cas, appelez Main Roads WA au 138 138. Vous ne pourrez récupérer votre véhicule que pendant les heures d'ouverture spécifiées. Vous devrez payer une amende substantielle pour la restitution de votre véhicule.



INFORMATIONS ET RESSOURCES UTILES

Téléchargez l'application « First Responder » (Premier intervenant) de St John's Ambulance sur votre téléphone. Si vous appelez le 000 [numéro d'urgence] pour une ambulance, l'application enverra automatiquement vos coordonnées GPS à l'opérateur. Cela réduira le temps nécessaire pour confirmer vos coordonnées et envoyer une ambulance.

L'application contient également d'autres ressources. Celles-ci comprennent des guides de premiers secours ainsi que l'emplacement des centres médicaux et des services d'urgence des hôpitaux les plus proches.

Téléchargez l'application « First Responder » (Premier intervenant) de St John's Ambulance sur votre téléphone.



Application « First Responder » de St John's Ambulance

www.stjohnwa.com.au/online-resources/st-john-first-responder-app

Il est également conseillé d'emporter vos objets de valeur lorsque vous vous garez et que vous laissez votre véhicule dans des lieux touristiques (où les vols sont ciblés). Tout ce qui est visible à l'intérieur de la voiture peut augmenter les risques de vol à la roulotte.



GOVERNMENT OF
WESTERN AUSTRALIA



**ROAD
SAFETY**
COMMISSION

www.wa.gov.au/rsc